

PROTOCOLE
ÉCOLE PIERRE BONNIN
GRENEVILLE EN BEAUCE
rentrée scolaire 2020-2021
rentrée du 2 novembre 2020

En respect du dernier protocole sanitaire du 26 octobre 2020, l'accueil de tous les élèves sera assuré selon les conditions suivantes :

- le respect des gestes barrières ;
- le nettoyage quotidien et la désinfection régulière des locaux et matériels.
- le port du masque obligatoire pour les adultes **et les enfants du CP au CM2**

Les élèves bénéficient d'une **information pratique sur les gestes barrières dont l'hygiène des mains**. Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves. Cette sensibilisation est répétée autant que nécessaire, pour que la mise en œuvre de ces prescriptions devienne un rituel.

► ENGAGEMENT DES PARENTS

Vous devez respecter et faire respecter les gestes barrières à votre enfant.

Vous avez un rôle actif dans le respect des gestes barrières indispensables pour se protéger soi-même et protéger les autres : explication à vos enfants, fourniture de mouchoirs en papier jetables, une gourde ou une bouteille d'eau pleine (pour d'éviter qu'ils soient tentés de boire aux robinets), le matériel demandé par l'enseignant devra être marqué.

Vous devez **surveiller l'état de santé de votre enfant quotidiennement** avant qu'il ne parte à l'école **si votre enfant présente une température supérieure ou égale à 38°, vous devez le garder.**

Vous vous engagez à **ne pas mettre votre enfant à l'école si lui ou un membre de la famille présente des symptômes de la Covid-19**. Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Vous éviterez d'entrer dans l'enceinte de l'école.

En cas d'urgence vous pourrez désormais entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage ou désinfection des mains et en portant un masque de protection.

Votre enfant doit **se laver les mains** avant de partir à l'école et immédiatement en rentrant à la maison.

En cas de survenue de symptômes chez votre enfant à l'école, vous serez prévenus immédiatement et devrez venir le chercher sans délai, afin de prendre contact avec votre médecin traitant. Il ne pourra revenir à l'école qu'avec un certificat médical.

En cas de test positif ou de symptômes, vous devez obligatoirement et immédiatement avertir la directrice.

L'école procédera à l'information des personnels et des parents des élèves ayant pu entrer en contact avec l'enfant malade.

Vous devez éviter de vous rassembler devant l'établissement. Si le portail est fermé, merci d'attendre à distance.

ATTENTION :

3 portes différentes sont utilisées pour entrer et sortir.

Le portail principal : pour les classes de Mmes Belletoise et Saudubray
dans le **sens boulangerie - école**

Le portail de la garderie : pour les classes de Mmes Auger et Jourdain
dans le **sens mairie – garderie**

Le portail principal pour les entrées et la porte de la maternelle côté rue pour les sorties: pour les classes de Mmes Chauvat et Patinote (sauf le mardi 1^{er} septembre : entrée par la porte de la maternelle côté rue)
dans le **sens mairie – école**

► **ARRIVÉE et SORTIE ÉCHELONNÉES** : **Vous devez respecter les horaires et les distanciations devant l'école.**

Le matin

8h20 : élèves transportés (premier circuit)

8h30 : élèves de la garderie

de 8h35 à 8h45 : élèves venant par leur propre moyen ;

8h45 : élèves transportés (deuxième circuit)

Le midi élèves qui ne mangent pas à l'école

11h50 : **classe de Mmes Chauvat et Patinote** par la porte de la maternelle côté rue

12h00 : * **classe de Mmes Belletoise et Saudubray** par le portail principal
* **classe de Mmes Jourdain et Auger** par le portail de la garderie

L'après-midi élèves qui ne mangent pas à l'école

de 13h25 à 13h35 : **classe de Mmes Chauvat et Patinote** par le portail principal

de 13h35 à 13h45: * **classe de Mmes Belletoise et Saudubray** par le portail principal
* **classe de Mmes Jourdain et Auger** par le portail principal

Le soir

16h30 : élèves transportés (premier circuit)

16h35 : élèves partant par leur propre moyen ;

- * **classe de Mmes Chauvat et Patinote** par la porte de la maternelle côté rue
- * **classe de Mmes Belletoise et Saudubray** par le portail principal
- * **classe de Mmes Jourdain et Auger** par le portail de la garderie

17h00 : élèves transportés (deuxième circuit)

17h05 : élèves de la garderie

► EN CLASSE

En élémentaire (du CP au CM2)

Port du masque obligatoire (2 masques par journée fournis par la famille)

Chaque enfant aura sa place attitrée, table et chaise.

Chacun devra également avoir un paquet de mouchoirs jetables, une gourde ou bouteille d'eau.

Les élèves se déplaceront le moins possible dans la classe.

► RECRÉATIONS : HORAIRES ET ORGANISATION

Pour éviter le brassage des groupes, les horaires de récréation sont aménagés, la file d'attente pour aller aux toilettes est matérialisée.

Si votre enfant apporte un jouet pour la récréation, il ne pourra pas le prêter. Du matériel pour jouer collectivement sera attribué.

10h15-10h30: classes de Mmes Auger et Jourdain

10h35-10h50 : classes de Mmes Belletoise et Saudubray

10h50 – 11h15 : classes de Mmes Chauvat et Patinote

15h-15h15: classes de Mmes Belletoise et Saudubray

15h 20-15h35: classes de Mmes Auger et Jourdain

15h35 – 16h00 : classes de Mmes Chauvat et Patinote

Cette organisation permet le passage aux toilettes et le lavage des mains sans que les groupes ne se croisent.

En cas de blessure, l'élève sera soigné par un adulte équipé de son masque et de gants.

En cas de conditions climatiques inadaptées, et sans possibilité d'avoir un espace extérieur abrité permettant le respect des gestes barrières, les récréations auront lieu dans les classes.

► RESTAURANT SCOLAIRE

11h50 premier service : PS, MS, GS et CP

13h00 deuxième service : CE1, CE2, CM1, CM2

► MESURES D'HYGIÈNE

- Les élèves se laveront les mains avant d'entrer en classe, avant et après le repas, **avant et après** chaque passage aux toilettes, **avant et après les récréations**.
- Les portes resteront ouvertes pour éviter la multiplicité des contacts avec la poignée.
- La classe et les locaux communs seront aérés régulièrement.
- Les toilettes seront nettoyées plusieurs fois par jour.
- Les espaces utilisés seront lavés et désinfectés chaque soir.

► CONDUITES ADOPTÉES EN CAS DE CONTAMINATION

- Isolement immédiat de l'élève sous la surveillance d'un adulte dès suspicion
- L'élève est équipé d'un masque
- Appel des parents pour le retour au domicile
- Les parents viennent chercher leur enfant en respectant les gestes barrières (sans rentrer dans l'école, appeler pour qu'un adulte accompagne l'élève).
- Dans un deuxième temps les parents devront éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.
- Un nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures sera effectué.
- L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif

Les services académiques seront informés par la directrice.

Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaine, de fermeture de groupe ou d'école pourront être prises par ces dernières.

Un nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48 heures qui précèdent son isolement sera effectué.

Les parents des élèves et les personnels ayant pu entrer en contact avec l'élève malade seront informés.

Le même dispositif sera appliqué en cas de suspicion chez un personnel en contact avec les enfants.

En cohérence avec les objectifs fixés par Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale et notamment "*protéger les élèves et les personnels*", je demande à chacune et chacun d'être très attentif au respect strict du protocole sanitaire. Les règles s'imposent aussi aux parents.

Attention : en cas de Covid avéré, un parent placé en quarantaine ne peut venir chercher ses enfants à l'école.

Le port du masque pour les adultes est strictement obligatoire dans les écoles pour les personnels, mais aussi pour les usagers : parents, AESH, livreurs, employés communaux.... **Il s'agit d'un élément non négociable.**